



COMMUNE DE BOREX

Préavis n° 23/2013

Au Conseil Communal de Borex

Exercice 2012
Rapport de Gestion et Comptes

Délégué municipal

VUAGNIAUX Jean-Luc, Syndic

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Introduction

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles :

- > 93^{a)} de la Loi du 28 février 1956 sur les Communes, mise à jour le 1^{er} juillet 2005 ;
- > 34 et suivants du Règlement sur la comptabilité des Communes du 14 décembre 1979, mis à jour le 1^{er} avril 2004 ;
- > 90 du Règlement du Conseil communal de Borex du 24 octobre 2011 ;

Nous vous présentons ci-après le rapport de gestion de la Municipalité et les comptes de l'exercice 2012 que nous soumettons à votre approbation.

Le présent rapport relate les faits marquants et la marche de notre Commune durant l'année 2012.

Administration générale

Conseil communal

Le Conseil communal a tenu 4 séances durant l'année 2012, les deux premières séances ont été tenues sous la présidence de Monsieur Daniel Girardet, Vice-Président, et les deux suivantes sous la présidence de Monsieur Yves Schwarzentrub, élu Président en succession de Madame Gabrielle Genoud, elle-même élue en qualité de Conseillère municipale le 29 janvier 2012.

Le Conseil communal s'est prononcé sur 10 préavis (n° 12/2012 à 21/2012) et une initiative article 56.

Municipalité

Pour des raisons professionnelles, Monsieur Jean-Claude Reiss, élu Conseiller municipal le 1^{er} juin 2011, a donné sa démission au 31 décembre 2011. Par Arrêté préfectoral, une élection communale complémentaire a été fixée au 29 janvier 2012. Seule candidate à s'être présentée, Madame Gabrielle Genoud a été élue tacitement Conseillère municipale à l'issue de cette élection.

En juin 2012, Monsieur Ernst Meyer, Syndic a annoncé sa démission au 31 décembre 2012. Par Arrêté préfectoral, une élection communale complémentaire a été fixée pour l'élection d'un Conseiller municipal au 23 septembre 2012 (1^{er} tour) et 14 octobre 2012 (2^{ème} tour). Personne ne s'est présenté au 1^{er} tour. Seul candidat à s'être présenté au 2^{ème} tour, Monsieur Daniel Gallay a été élu tacitement Conseiller municipal à l'issue de cette élection.

L'élection du Syndic a été fixée par Arrêté préfectoral au 25 novembre 2012. Seul candidat à s'être présenté, Monsieur Jean-Luc Vuagniaux a été élu tacitement au poste de Syndic de la Municipalité de Borex et a été remplacé par Monsieur Daniel Gallay dans le corps des municipaux. Entrée en fonction le 1^{er} janvier 2013.

Monsieur Ernst Meyer a chaleureusement été remercié pour tout le travail accompli au sein de la Municipalité en tant municipal en 2008 puis en tant que Syndic de 2009 à fin 2012.

La Municipalité a tenu 44 séances durant l'exercice 2012.

Représentations

La Commune de Borex a été régulièrement représentée par sa Municipalité dans les réunions suivantes :

Assemblées des Syndics du District de Nyon

Convoquée à deux reprises et présidée par le Préfet, soit Madame Nelly de Tscherner ou Monsieur Jean-Pierre Dériaz, les sujets suivants ont été traités :

- Programme des migrants EVAM
- Contribution des Communes à la réception du Président du Grand Conseil

- Dissolution du prix des autorités créé en 1991 – constitution d'un fonds pour le fonctionnement du CRPS
- Cours de formation des élus en 2012
- Rapport et présentation de la Fête de la vigne
- Rapport du groupe de travail : archives communales
- Procédure de naturalisation – rapport d'enquête
- Harmonisation des registres – régularisation des données
- Projet « Maison des Vins » à Mont-sur-Rolle
- Plan canicule 2012
- Situation association Pro-Jet
- Accueil des gitans
- Réforme policière – point de situation
- Politique marketing touristique pour la région

Groupement des Syndics Asse et Boiron

Les Syndics du groupement Asse et Boiron se sont réunis à deux reprises pour traiter des différents sujets concernant les 9 Communes du groupement. Durant l'année 2012, les sujets suivants ont été abordés :

- Naturalisation – rapports d'enquête
- APE – demande de soutien financier
- Schéma Directeur intercommunal Asse et Boiron – point de la situation
- Concept régional de l'introduction d'une taxe au sac
- TRN – communication aux nouveaux habitants
- Participation volontaire au programme d'occupation des migrants
- Fusion des communes
- Système d'information du territoire SIT
- Plan d'investissement régional
- Réseau écologique La Frontière
- Collecte des déchets verts

Association des Communes vaudoises (AdCV)

Convoquée 3 fois en Assemblée, cette association comptait au 31.12.2012 : 66 Communes membres. Thèmes abordés :

- Finances - compte rendu de Monsieur Pierre-Yves Maillard
- Fusions ou collaborations des Communes
- Relation entre le Service du développement territorial (SDT) et les Communes

Conseil Régional du District de Nyon

Le Conseil régional compte 44 Communes membres.

Son comité de direction (CODIR) est composé de 11 membres et s'est réuni à 25 reprises.

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est rassemblé à 6 reprises et a validé 16 préavis et la Commune de Borex y a systématiquement été représentée.

Pour le Conseil régional, l'année 2012 a marqué l'engagement dans des actions concrètes. Que ce soit au niveau du Programme des investissements régionaux PIR, des transports publics, du tourisme ou de la culture, la concertation et l'action régionales ont franchi des étapes importantes, pour le plus grand bénéfice des habitants de la région.

Projet de rapprochement / fusion des communes du groupement « Asse et Boiron »

Lancé en 2011, à la fin de la législature précédente par le biais d'un préavis d'intention, les Municipalités des Communes « Asse et Boiron » avaient informé leurs Conseils généraux ou communaux de leur intention d'étudier la faisabilité d'une fusion de nos neuf communes. Tous les législatifs, ayant pris acte de cette intention et voté favorablement sur l'idée d'étudier cette faisabilité, le processus de rapprochement a pu être lancé avec l'installation des nouvelles Autorités au début de la législature 2011-2016 et l'appui d'un organisme externe de conseil en management stratégique. Afin de financer les coûts inhérents à ce projet, une demande de crédit a été lancée auprès des neuf communes (cf. préavis 13/20212) La phase préliminaire, constituée par l'élaboration, l'administration et l'exploitation d'une enquête auprès de la population des communes parties prenantes a pu être réalisée en 2012. Les

résultats de cette enquête, relativement favorables à ce rapprochement, ont permis de lancer la phase suivante, dite stratégique, de ce processus.

Manifestations et vie associative

Pour la 29^{ème} année consécutive, la traditionnelle Foire de Borex s'est tenue le dimanche 13 mai 2012.

Finances

Conformément à l'article 35b du Règlement sur la comptabilité des communes, la Municipalité a mandaté un réviseur externe pour vérifier la comptabilité, les comptes de fonctionnement et le bilan. Le rapport du vérificateur a été remis à la Commission de gestion du Conseil communal de Borex.

L'exercice 2012 présente un excédent de revenus de Frs 158'418.04 après amortissements et réserves, alors que le budget prévoyait un excédent de revenus de Frs 56'780.00.

Les Recettes

Les différences principales entre le budget et les comptes sont :

Rubr.		Budget	Comptes
210.400.1	Impôt sur le revenu	Frs 2'850'000.--	Frs 2'614'814.87
210.400.2	Impôt sur la fortune	Frs 435'000.--	Frs 395'903.27
210.400.3	Impôt à la source	Frs 20'000.--	Frs 222'353.26
210.400.4	Impôt sur la dépense (étrangers)	Frs 20'000.--	Frs 60'300.80
210.402.0	Impôt foncier	Frs 270'000.--	Frs 291'499.70
210.404.0	Droit de mutation	Frs 150'000.--	Frs 173'790.50
210.441.1	Impôt gain immobilier	Frs 150'000.--	Frs 255'318.20

Le total des divers impôts s'élève à Frs 4'040'526.54. Ce montant est pratiquement équivalent à celui atteint en 2010 (Frs 4'025'249.81). Comparé aux comptes 2011, dont le montant des impôts encaissés était de Frs 3'714'961.16, l'augmentation des recettes fiscales s'élève à 8.8% ou Frs 325'565.38.

Le 30% de l'impôt des Frontaliers, le 50% des droits de mutation et le 50% de l'impôt sur les gains immobiliers, soit Frs 219'363.30 seront facturés dans la facture sociale.

Les charges

Les charges directement dépendantes de l'action de la Municipalité ont été bien maîtrisées et n'amènent pas de commentaires particuliers. Des augmentations d'une certaine importance sur quelques postes peuvent être cependant relevées par rapport aux comptes 2011. A noter entre autres, au titre de l'administration générale, l'augmentation des rétributions attribuées à la Municipalité pour la législature 2011-2016.

Dans les charges la péréquation et la facture sociale cantonale sont deux postes clés qui influencent fortement les comptes communaux sans possibilité de contrôle de la part des Autorités communales.

Péréquation horizontale

La contribution nette en 2012 à la péréquation horizontale était de Frs 975'372.--, le décompte final nous sera communiqué en septembre de cette année.

Facture sociale

La contribution nette en 2012 à la facture sociale était de Frs 1'090'541.--, le décompte final nous sera communiqué en septembre de cette année.

Le montant total de la péréquation et la facture sociale payés en 2012 était de Frs 2'065'913.--, soit environ 51,13% des revenus des comptes communaux.

Police des constructions

2012			
	<i>En cours</i>	<i>Délivrés</i>	<i>Refusés</i>
Permis de construire	14	18	0
Permis d'habiter	n.a.	10	0
	<i>Déposés</i>	<i>En cours</i>	<i>Terminés</i>
Tribunal cantonal - recours	0	0	1

Durant la période sous revue, un changement de Secrétaire municipale adjointe est intervenu. En effet, après plus de 3 années de loyaux et bons services Madame Corine Alder a été remplacée par Madame Géraldine Boulenaz dès décembre 2012, à notre entière satisfaction.

Pour mémoire, la Commune de Borex fait appel depuis de nombreuses années aux compétences et prestations du Service Technique Intercommunal (STI) dans le cadre de la gestion technique de tous les dossiers relatifs à la police des constructions (PC). En effet, le nombre important de règles, de lois, de normes et autres directives en vigueur dans ce domaine exigent une approche professionnelle. A noter qu'avec un marché de l'immobilier régional en surchauffe, les décisions municipales prises pour ce dicastère peuvent facilement faire l'objet de recours de propriétaires, architectes ou promoteurs peu scrupuleux ou cherchant à contourner la réglementation communale (RPGA).

L'année 2012 aura surtout vu le début des travaux liés au projet dit « En Pétaney » avec l'émission des permis de construire pour la démolition de la ferme « Briggen », la première phase du parking communal et l'extension du réseau d'assainissement EC/EU.

Les principales thématiques soulevées lors de l'Assemblée générale du STI relative à l'exercice 2012 sont :

- >Les places de parc pour voitures (normes USPR);
- >La loi sur l'Énergie (LVLEne) qui aborde entre autre la notion de proportionnalité dans le cadre de travaux de rénovation;
- >De la norme SIA 358 relative au Garde-Corps;
- >Les pompes à chaleur air-eau et la problématique des décibels émis par certaines de ses installations.

Un point crucial au niveau de l'impact est l'amiante présent de manière potentielle dans les bâtiments construits avant 1991. Les règles très strictes émises par la SUVA en ce qui concerne le diagnostic et le suivi du désamiantage, reflétées dans l'art. 103a de la LATC, indiquent que tous les travaux de démolition ou transformation nécessitent un diagnostic amiante avant le début des travaux.

Domaines et bâtiments

Démolition des bâtiments sis sur les parcelles En Pétaney

Dans le cadre de la valorisation du quartier du Pétaney et du programme de construction, il a incombé à la Commune de Borex de faire démolir les bâtiments existants sis sur les parcelles no 1, 2 et 399 dont elle est propriétaire. Ces travaux ont été exécutés en mars 2012. La Coopérative Cité Derrière a pris en charge la démolition de l'ancienne ferme et de son rural. Ces travaux ont été exécutés en novembre/décembre 2012.

Aménagements routiers liés au PPA «En Pétaney » et création d'un parking communal

Le 25 juin 2012, le Conseil communal acceptait la demande de crédit de Frs 525'000.-- présentée par la Municipalité et destinée au financement de la première étape des travaux d'aménagement e la zone de construction d'intérêt public du PPA du Pétaney (cf. préavis no 15/2012). Ces travaux, constitués principalement par la création d'une aire de stationnement en gravier et de ses chemins d'accès, soumis à l'enquête publique en automne 2012, seront réalisés au printemps 2013.

Service de défense et incendie et de secours (SDIS)

Commission du Feu

Projet de régionalisation du service de défense incendie et de secours (SDIS).

La nouvelle Loi sur le Service de Défense contre l'incendie et de Secours (LSDIS), ainsi que son règlement d'application (RLSDIS) entrés en vigueur le 01.02.2011 impliquent la réorganisation des services de défense incendie et de secours (SDIS) du canton. Les SDIS de notre région n'échappent pas à la règle et doivent s'organiser en une entité regroupant quelque dix-huit Communes du District.

Cette réorganisation est prévue d'être réalisée via la constitution d'une association intercommunale. Sa mise en application devra être effective dans un délai de trois ans, soit au 31.12.2013. Les statuts de cette association ont été rédigés. Ils seront soumis à l'approbation des Communes adhérentes au cours du 1^{er} semestre 2013.

Forêts

Association intercommunale pour la construction et l'exploitation d'un hangar régional à plaquette sis à Trélex, dit ACP

Afin de garantir l'approvisionnement en plaquettes destinées à la future chaufferie des immeubles du quartier du Pétaney, notre Commune, membre de cette Association, a acquis trois nouvelles parts de Frs 10'000.- chacune. Les parts ainsi acquises seront cédées à titre fiduciaire en temps voulu à l'exploitant de ladite chaufferie.

Égouts, Épuration

Planification régionale de l'épuration

Dans le cadre du plan cantonal micropolluants et régionalisation de l'épuration dans la région Gland-Nyon, une séance d'information a été organisée le 13 septembre 2012 afin de présenter les variantes étudiées au niveau cantonal.

- Variante 1-2 nouvelle STEP à Changins pour 100'000 EH, raccordement de toutes les autres;
- Variante 3 nouvelle STEP à Gland 100'000 EH, raccordement de toutes les autres;
- Variante 4 variante statu quo (sans régionalisation).

La prochaine étape étant fixée pour courant 2013 avec une seconde séance d'information suite à la mise en consultation des variantes susmentionnées auprès des administrations régionales compétentes.

PGEE – Plan général d'évacuation des eaux

Dans le cadre du PGEE, en plus des contrôles du séparatif des bâtiments neufs et existants usuels, des inspections par caméra complémentaires des collecteurs communaux ont été menées sur 3,5 km en différents lieux de la Commune et ont fait l'objet de 69 rapports distincts dont l'estimation des coûts à prévoir peut se résumer ainsi :

Année	Type	Coût
2013	Réparation ponctuelle prioritaire et point liner	env. Frs 50'000.-
2014	Intervention à moyen terme, point liner	env. Frs 50'000.-
2015	Nettoyage lourd, chemisage, point liner	env. Frs 50'000.-
2016	Nettoyage lourd, chemisage, point liner	env. Frs 50'000.-
>2016	Remplacement du collecteur EC – Les Carrières	env. Frs 75'000.-
Total des travaux à effectuer		env. Frs 275'000.-

Extension du réseau d'assainissement des EC/EU « En Pétaney »

Afin de garantir une évacuation optimale des EC-EU du futur quartier « En Pétaney, une ramification du réseau d'égout a été prévue. Le 25 juin 2012, le Conseil communal acceptait la demande crédit de Frs 382'000.-- destinée à la réalisation de ces travaux. Après mise à l'enquête, les travaux ont pu débuter en automne 2012. Les conditions météorologiques peu favorables, qui ont régné durant la période des travaux les ont rendus particulièrement difficiles.

A.E.B – Association de l'Épuration des Eaux du Boiron

Pour mémoire cette association est composée des Communes d'Arnex-sur-Nyon, Borex, Eysins, Grens et Signy-Avenex. Des discussions avec des communes adjacentes sont en cours pour une éventuelle adhésion. Le Conseil a tenu 2 séances et le Comité de Direction 5.

De manière générale le réseau est en ordre ceci en conformité des PGEE communaux. La convention avec la Ville de Nyon sera renégociée courant 2013.

Routes

Comme les années précédentes, nous avons bénéficié d'un excellent service de piquetage et déneigement des routes durant la période hivernale.

Courant 2012, l'entreprise Ca-balaie.com a été mandatée pour procéder au nettoyage mensuel de nos routes communales à l'aide d'un camion nettoyeur à haute pression.

L'état des lieux complet de notre réseau routier initié en 2011 dans le cadre d'une collaboration entre les étudiants diplômant (volée 2010-2013) de l'EST Technique Morges (CEPM) et la Commune de Borex a été finalisé et permet de fournir les conclusions suivantes sur le réseau routier de Borex en 2012 :

>29 routes de longueur totale de 12 km environ, dont 63% sont en enrobés, 35% en béton et 2% non encore revêtues. Cela représente près de 40'000 m² de surface.

>La largeur moyenne, à 3,3 m, est relativement faible.

>L'indicateur structurel moyen « lo » est de l'ordre de 2,3, à savoir dans la catégorie « suffisant ». La répartition entre les classes d'indicateur « lo » indique que plus de 50% du réseau est dans la catégorie « suffisant » (lo entre 2,1 et 3,0).

>Pour information, le (lo) moyen du réseau routier vaudois est de 2,6 en 2010, à savoir « moins bon » que celui de Borex;

>Le patrimoine routier de Borex se monte, en valeur de renouvellement à neuf, à Frs 12,5 mios.

Sécurité routière

Conformément aux exigences fédérales et l'introduction de nouvelles normes (Signalisation routière – Normes VSS/OFROU) la quasi intégralité des panneaux de signalisations (73 éléments) disposés sur la Commune ont dû être remplacés courant 2012, la date d'échéance ayant été fixée au 31.12.2012 pour la mise en conformité.

Éclairage public

L'entretien et/ou le remplacement de différents candélabres en coordination avec Romande Énergie se sont déroulés en parfaite coordination conformément au contrat de prestation en vigueur durant l'exercice sous revue.

Voirie

Sur la base de la loi fédérale de protection de l'environnement (LPE) du 7 octobre 1983 et la loi cantonale sur la gestion des déchets (LGD) du 5 septembre 2006 et son règlement d'application du 20 février 2008, la Municipalité a présenté un préavis (réf.19-2012) pour la modification du règlement communal sur la gestion des déchets et l'introduction d'une taxe au sac, avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013.

Urbanisme

Modification du PGA et RPGA « Tranchepied »

Dans sa séance du 23 avril 2012, le Conseil communal a accepté les modifications du plan général d'affectation et du règlement sur le plan général d'affectation et la police des constructions. Ces modifications visent le changement d'affectation des parcelles 22, 25, 26, 27 et 28 ainsi qu'une partie des parcelles 37 et 38 passant ainsi de la zone de « village » à la zone de « village à plan de quartier d'étude et d'améliorations foncières » (cf. préavis 12-2012).

Valorisation du quartier En Pétaney

Le projet en Pétaney est en cours de réalisation. La mise en place du chantier a débuté courant 2012.

Un projet urbanistique concernant la route de Crassier, le centre du village et la globalité de la commune verra une suite pour harmoniser le futur du village. Un crédit de Frs 65'000.- a été alloué par le Conseil communal dans sa séance du 10.12.2012 pour les études à mener sur ces aménagements (cf. préavis 20-2012).

Instruction publique

Crèche de la Tour

Le départ précipité de l'ancienne Directrice, Madame Nathalie Ageron-Blanc, a obligé les Communes de Borex et de Crassier de trouver rapidement une solution de remplacement. Avec l'aide de l'A.E.E., un rapprochement avec la crèche « La Galiote » à Eysins était entrepris et la Directrice, Madame Sandrine Pommaz, a fonctionné comme Directrice ad intérim pour les deux crèches. Grâce à ses efforts, la structure de la Crèche « La Tour » est à nouveau mise à niveau, sur le plan administratif comme sur le plan éducatif. La création d'un troisième groupe d'accueil a également permis de mieux disposer des ressources humaines disponibles et de réduire le déficit financier d'une manière considérable.

Police et contrôle des habitants

Population

	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
Population	883	888	874	841
Dont étrangers	253	256	242	216
Nombre de ménages	346	344	355	338

Mutations

	2012	2011	2010	2009
Arrivées/départs	100/114 = 214	63/99 = 162	115/110	63/99
Naissances	4	16	7	6
Décès	4	4	2	6

Délivré :	2012	2011	2010	2009
Pièces d'identité	48	45	46	101
Permis pour étrangers	117	70	68	70

Octroi de la nationalité Suisse et droit de cité

	Dossier déposé le	Naturalisation
CUSANNO Lucas	31.10.2011	Naturalisé le 28.11.2012
GODOY José-Luis	01.09.2011	Naturalisé le 10.10.2012
VON BERGEN Scot	13.10.2010	Naturalisé le 13.03.2013

Conclusion

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Borex


- Dans sa séance du lundi 24 juin 2013;
- Vu le préavis municipal N° 23/2013;
- Oûi le rapport de la commission de gestion;
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. D'approuver le préavis no 23/2013: Exercice 2012 – rapport de gestion et comptes, tel que présenté ;
2. D'approuver les comptes de l'exercice 2012, tels que présentés ;
3. De donner décharge à la Municipalité de Borex de sa gestion pour l'exercice 2012 ;

Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 27 mai 2013 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal de Borex.

AU NOM DE
LA MUNICIPALITÉ DE BOREX
Le Syndic La Secrétaire
J.-L. Vuagniaux C. Hassler



Annexes

- Comptes communaux 2012
- Rapport du vérificateur des comptes